



## AUXILIAIRE DE PUERICULTURE CDD 4 MOIS / 28h par semaine Crèches Graines de soleil/Tabarly

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) En Jeux d'Enfance gère, sur l'ensemble du Finistère, 12 crèches et 3 Relais Petite Enfance. Nous proposons des lieux d'accueil coopératifs, collectifs et individuels, d'inclusion sociale et d'éducation pour les enfants de moins de 4 ans.

### NATURE DU POSTE ET ACTIVITÉS PARTICULIÈRES :

Accueillir l'enfant et sa famille, répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant, participer à son bien-être, à son autonomie et son développement psychomoteur et psychoaffectif.

Sous la responsabilité de la direction de l'établissement, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, il.elle sera amenée à :

- Réaliser les soins liés à l'hygiène, l'alimentation, le sommeil et participer à l'éveil de l'enfant
- Favoriser son adaptation et son intégration au groupe tout en tenant compte de ses besoins individuels
- Accueillir les familles ;
- Mettre en place d'un environnement beau, sain et propice à l'éveil de l'enfant.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique ;

### NIVEAU, QUALITÉS & COMPÉTENCES REQUISES :

Vous êtes titulaire d'un diplôme **d'état d'auxiliaire de puériculture**

Vous justifiez préférentiellement d'une expérience sur un poste similaire et d'une expérience du milieu associatif. Vos connaissances des besoins associés à l'enfant de moins de 4 ans et vos capacités à mettre en œuvre tous les protocoles médicaux garantissent un accueil optimisé et individualisé des enfants.

Vous avez les qualités et compétences requises pour ce poste :

- Capacité d'adaptation et sens des responsabilités,
- Capacité d'adaptation professionnelle, de remise en question, de créativité et esprit d'initiative
- Qualités relationnelles
- Capacité à travailler en équipe

### CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Contrat : CDD / 4 MOIS

Temps de travail : 28h / semaine

Poste à pourvoir : 16 aout 2023

Statut : Non cadre

Convention collective : CCN 83

Salaire brut de base : 21 666 euros

34 jours de congés payés /10 jours enfant malade

Aménagements Fin de carrière / Compte épargne Temps

Avantages CSE (Carte Cézam, Chèques cadeaux et chèques vacances...)

Mutuelle prise en charge à 50% / Prévoyance

Mobilités internes possibles au sein de la SCIC

Formation (minimum 1 par an)

**Les candidatures sont à adresser pour le 07 juillet 2023 à :**

Mme Fanny FONDEVILLE, DIRECTRICE / Mr Adrian GARELLO DIRECTEUR

Crèche Eric Tabary / Crèche Graines de soleil - SCIC En Jeux d'Enfance –

4, rue Anatole LE BRAZ 29280 PLOUZANE / 5 rue ou par mail [fondeviolle@enjeuxdenfance.fr](mailto:fondeviolle@enjeuxdenfance.fr)

